

COMMUNIQUE DE PRESSE : ETAT D'EXCEPTION A LA CAF DE LA DRÔME

La situation dans les CAF est désastreuse même si les difficultés rencontrées ne sont pas une nouveauté. La mise en place de la réforme sur les Aides au Logement les a accentuées, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Le manque d'effectif, l'absence de reconnaissance du travail effectué, le recours systématique aux heures supplémentaires et à l'embauche de salariés en CDD, n'ont que trop duré ! A cela s'ajoutent les dysfonctionnements informatiques récurrents ! Tout cela nuit gravement à la santé des agents ! Les agents ont besoin d'être reconnus dans leurs missions.

Les réponses de la CNAF se veulent toujours rassurantes, ça ira mieux plus tard... Face à cela, les réponses des directions locales sont bien disparates ! Si quelques-unes soutiennent les salariés en alertant la Caisse Nationale ; la majorité, au contraire, porte la réforme et met de fait la pression sur les salariés.

A la CAF de la Drôme, la Direction relaie le discours lénifiant de la CNAF. Elle ne tient aucun compte de la dégradation des conditions de travail et de son impact sur la santé des salariés. Le malaise ne cesse de grandir. Si rien n'est fait pour relâcher cette pression continue, nul ne sait où cela peut mener !

Notre organisme est dans un dispositif d'aide dit « Caf à forts enjeux » depuis 2015. Malgré cela, la crise est là !

Certains salariés, excédés par l'inaction des responsables, évoquent de plus en plus leur volonté d'exercer leur droit de retrait. La situation devient critique et s'apparente à de la maltraitance envers les salariés qui ne peuvent plus faire leur travail correctement avec des outils dysfonctionnels. Le système informatique est tellement défaillant qu'il génère anomalies sur anomalies, bugs à répétition, dossier en « exception » (bloqués), calcul des droits erroné, indus injustifiés, ... Entre la crise sanitaire, le recours au télétravail, une organisation du travail défaillante et la non-reconnaissance des salariés, rien ne va plus.

C'est pourquoi, nous exigeons :

- L'arrêt immédiat des suppressions de postes (-12 postes depuis le début de la COG)
- Des embauches en CDI et la titularisation des CDD,
- Internalisation d'un système informatique fiable au niveau de la CNAF
- L'augmentation de la valeur du point (salaires) et des mesures salariales individuelles

Devant l'urgence de la situation, nous solliciterons un rendez-vous auprès du Conseil d'Administration ainsi que de la Direction de l'organisme.

Nous appelons l'ensemble du personnel :

- A se mobiliser et être en grève le mardi 26 octobre 2021
- A participer aux initiatives locales

MARDI 26 OCTOBRE 2021 , jour de la tenue du Conseil d'Administration de la CAF de la Drôme.

Valence le 19 octobre 2021 – CGT CAF Drôme